



Tel : 02.31.27.15.80
Fax : 02.31.23.86.06
Mail : mairie@cagny.fr
Site : www.cagny.fr

Cagny Actualités

juin / juillet / août 2021

Nos réalisations

Distribution des colis pour les seniors

Le conseil municipal a décidé de remplacer le repas des seniors, qui concernait seulement une centaine de participants, par des paniers garnis, distribués par les conseillers municipaux à l'ensemble des 330 aînés de 65 ans et plus. Monsieur le maire et

le conseil municipal remercient les seniors pour leur nombreux retours positifs et ont été ravis d'avoir pu contribuer à égayer cette période difficile.

Un après-midi dansant sera également prévu dans l'année, dès que les conditions sanitaires le permettront.



Divers travaux

Avenue du Parc :

- ✓ pose de deux chicanes gabion, une à l'entrée de la zone pavillonnaire « la Boissière » et une au niveau de l'intersection.
- ✓ installation de bacs afin d'empêcher la circulation des véhicules sur le trottoir.

Impasse des écoles

- ✓ un sens interdit supplémentaire a été installé sur la sortie du parking, trois emplacements de stationnement ont été matérialisés sur la chaussée.
- ✓ une ligne jaune continue a été peinte en amont du parking, qui signifie **qu'il est interdit de stationner mais également d'arrêter votre véhicule à cet endroit.**

Dépenses diverses en TTC :

Voirie

- ✓ Miroir et panneaux - SIGNATURE : 4 700,50€
- ✓ Poteau incendie pour l'allée Saint Germain - BOUYGUES : 5 220€

Vestiaires du Club de football

- ✓ Adoucisseur d'eau – CULLIGAN : 2 128,07€



Atelier municipal

- ✓ Mobilier pour vestiaires – ADEQUAT : 1 936,79€
- ✓ Groupe électrogène – FAUCON MOTOCULTURE : 853,20€
- ✓ Béton pour confection dalle (lieu de stockage) – UNIBETON : 1 003,20€

Atelier de l'Orangerie

- ✓ Plaques de polycarbonate pour toiture- COEUGNET : 1 981,19€
- ✓ Madriers et Bastaings – PANOFrance : 605,81€

Autres

- ✓ Etude sur l'état des réseaux et des voiries - SOGETI : 4 200€
- ✓ Division de parcelles rue Lucien Ropars – CABINET LANDRY : 1 620€
- ✓ Entretien annuel sur le site de la chapelle du Mesnil Frémentel – PLAINE EMPLOI : 831€

Sécurisation du stade

Des travaux pour sécuriser le stade ont été réalisés avec la création d'un merlon de terre et l'installation de poteaux anti-intrusion.



Reprise ancien CARREFOUR CONTACT

Monsieur le maire est en contact permanent depuis septembre 2020 avec le propriétaire afin d'essayer de faire accélérer une reprise d'activité.

Après lui avoir imposé de renforcer la sécurité au niveau du parking à ses frais, il a participé aux visites des éventuels repreneurs. Pour le moment les cinq offres financières n'ont pas été jugées assez satisfaisantes par le propriétaire qui pourtant perd tous les loyers depuis neuf mois mais reste malheureusement intraitable sur les prix.

Deux nouvelles offres viennent d'arriver en espérant que l'une d'entre elles puisse être acceptée.

Les deux offres proposent une station-service.

Dans tous les cas, l'ouverture ne pourrait avoir lieu que début 2022, compte tenu des réaménagements à effectuer.



Avancement des travaux du centre bourg

1- Allée St Germain :

La partie assainissement effectuée par l'entreprise BOUYGUES est terminée depuis mars.

Les travaux concernant la voirie effectués par l'entreprise TOFFOLUTTI avancent conformément à notre planning et le nouvel accès à la RD 613 est ouvert depuis début mai.

Ces travaux devraient être terminés à la fin du premier semestre.

La réfection totale de la rue de la Poste commence début juin et se terminera en juillet.



Ces investissements sont réalisés avec une participation financière de l'Etat et du Département.

2- Allée St Jacques, rue de la Gare et rue Joseph Vasse :

Les travaux ont débuté début juin par l'assainissement et seront suivis par ceux de la voirie à partir du 12 juillet jusqu'à mi-septembre, puis le mobilier et les plantations à partir du mois d'octobre jusqu'à fin novembre.

En fin d'année, notre centre bourg aura un nouveau visage, mieux structuré et moins accidentogène avec son mobilier, ses allées et plantations, ses nouvelles zones piétonnes, ses nouveaux parkings et sa piste cyclable côté allée St Jacques. Il permettra à chacun de mieux en profiter. Nous espérons que cette réhabilitation vous plaira et nous remercions toutes les personnes concernées par ces travaux pour leur patience et leur compréhension.

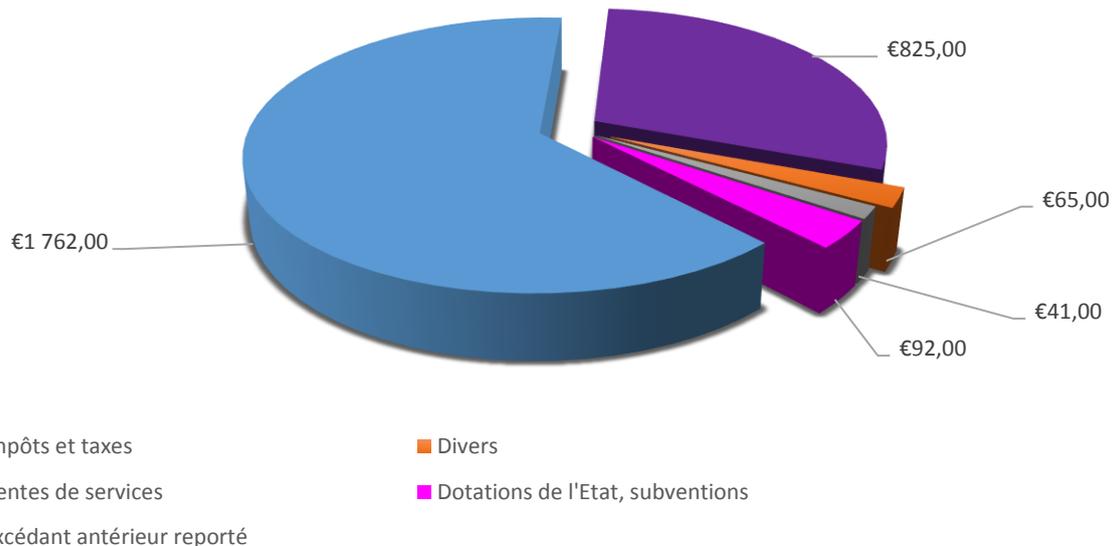
Budget

Le compte administratif 2020 ainsi que le budget prévisionnel 2021 ont été votés à l'unanimité lors du conseil municipal du 23 mars 2021.

Nous sommes actuellement à un niveau faible d'endettement par rapport à d'autres communes de notre taille : 253,64€ / habitant sachant que nous étions à 1 214,18€ / habitant en 2012.

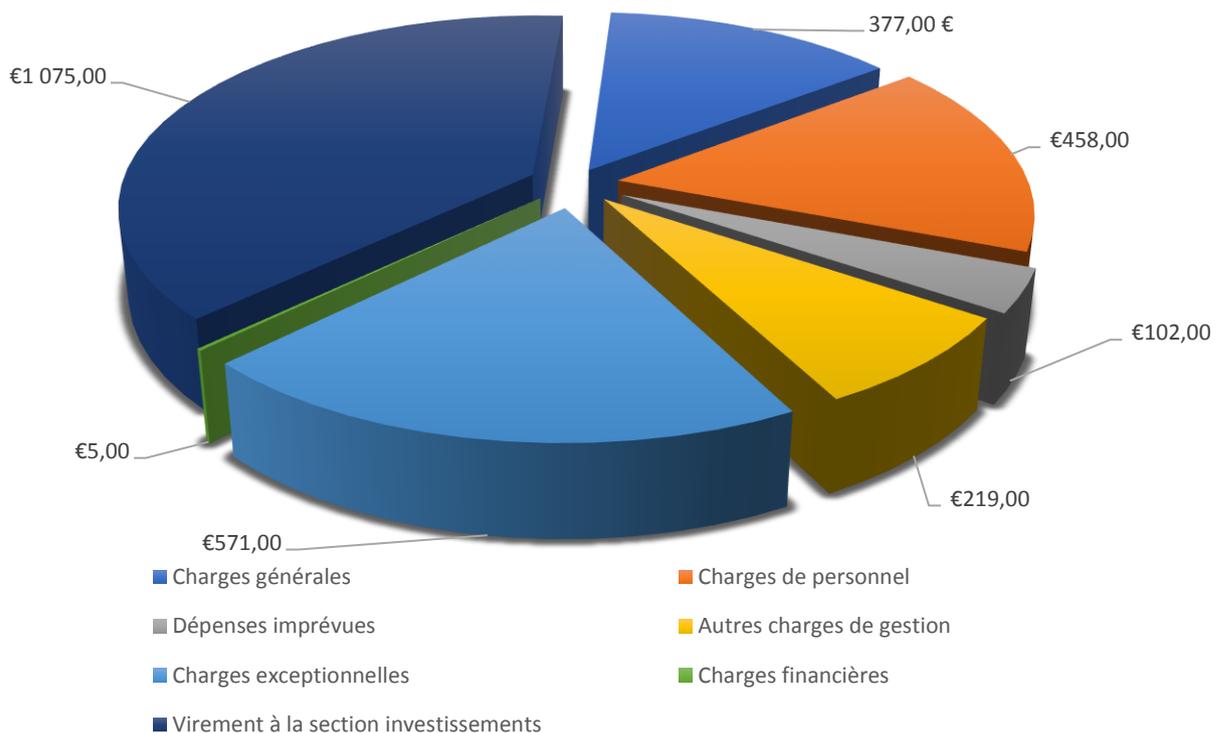
La vigilance et la rigueur restent bien évidemment de mise et encore plus depuis la fermeture définitive de la sucrerie.

Les recettes de fonctionnement 2021 de Cagny (€/hab.)

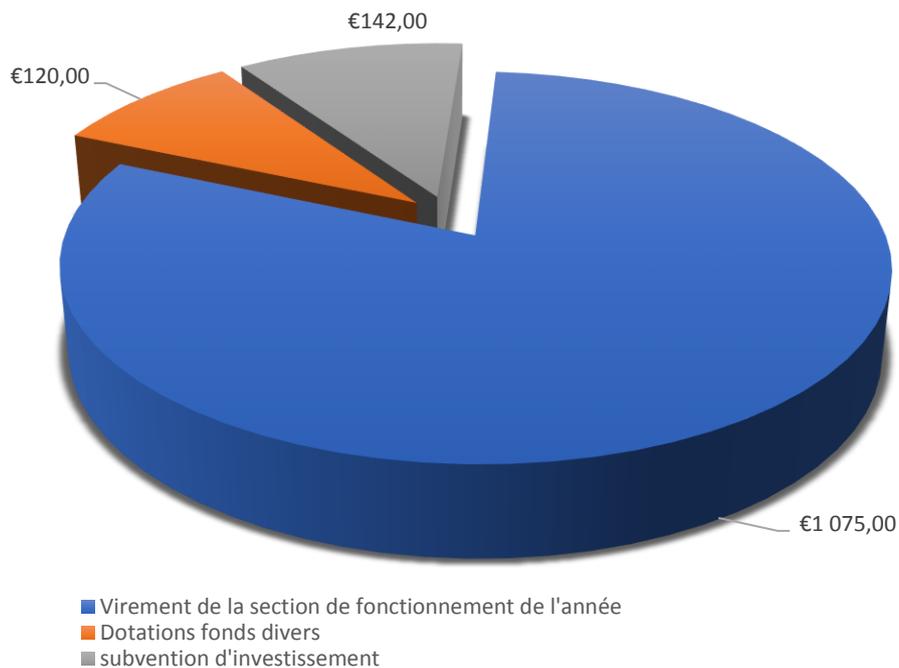


Budget prévisionnel

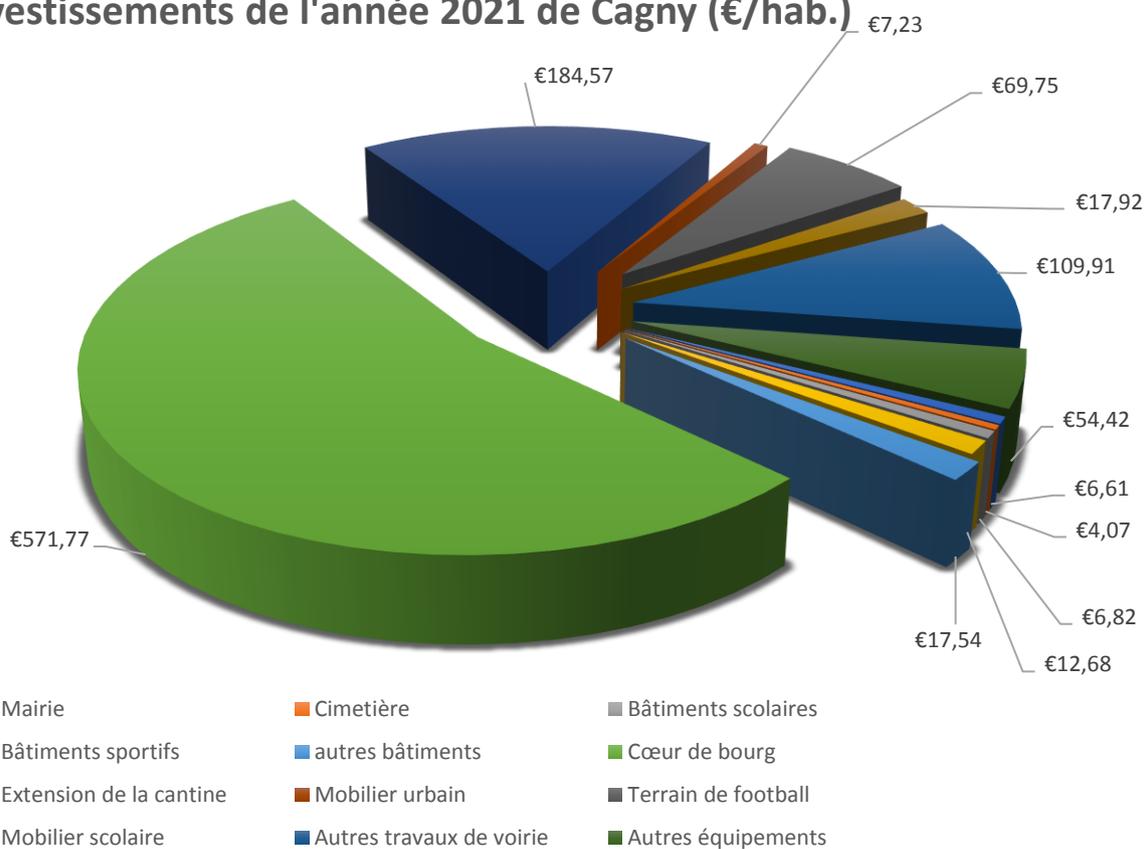
Les dépenses de fonctionnement 2021 de Cagny (€/hab.)



Budget prévisionnel Le financement des investissements 2021 de Cagny (€/hab.)



Investissements de l'année 2021 de Cagny (€/hab.)



Salle omnisport rue Henri Philippe

Surprise pour nos sportifs : nouvelle peinture effectuée par notre équipe technique municipale pendant le confinement et désormais aux couleurs du club de basket de Cagny. Beau travail du personnel technique. Nous souhaitons une bonne reprise à tous nos sportifs.



Vie Municipale

Conseil Municipal

Les prochaines réunions auront lieu au Foyer Rural ou à la mairie, suivant les contraintes sanitaires, à 18h00 les mardis :

- * 29 juin,
- * 7 septembre.

Elections Départementales et Régionales

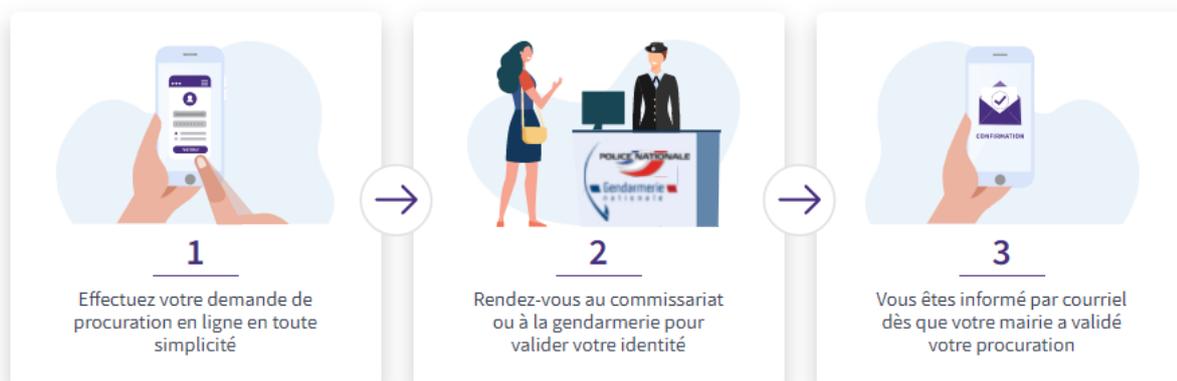
Procurations

Un électeur peut donner procuration s'il ne peut se rendre au bureau de vote le jour de l'élection. La personne qui donne son mandat et celle qui vote, doivent être inscrites sur les listes électorales dans la même commune. Chaque électeur pourra disposer de deux procurations.

Allez sur le site : maprocuration.gouv.fr

S'identifier avec FranceConnect. Effectuer votre demande de procuration en ligne,

Comment ça marche ?





1^{er} tour **dimanche 20 juin 2021**
2^{ème} tour **dimanche 27 juin 2021**
de 8h00 à 18h00

Vous élirez vos conseillers départementaux et régionaux.

Attention votre bulletin sera nul si vous :

- rayez un nom sur la liste,
- ajoutez le nom d'une personne non candidate

Deux bureaux de vote à la salle des fêtes **FOYER RURAL** (en raison des travaux).

· bureau n°1 pour les personnes dont le nom commence par la lettre « **A à H** ». Exemple : Monsieur DUPONT.

· bureau n°2 pour les personnes dont le nom commence par la lettre « **I à Z** ». Exemple : Madame TURPIN.

Pour les femmes, c'est **le nom de naissance** qui sera pris en compte.

OBLIGATION :

Contrôle de l'identité des électeurs à l'entrée du bureau de vote.

Vous devez présenter obligatoirement **une pièce d'identité** (voir liste des documents autorisés ci-dessous) **et** vous munir également **de votre carte d'électeur**.

Pièces d'identité acceptées :

- * Carte nationale d'identité ;
- * Passeport ;
- * Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
- * Carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ;
- * Carte vitale avec photographie ;
- * Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'office national des anciens combattants et victimes de guerre ;
- * Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie ;
- * Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ;
- * Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
- * Permis de conduire ;
- * Permis de chasser avec photographie, délivré par l'office national de la chasse et de la faune sauvage ;
- * Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L.224-1 du code de la sécurité intérieure.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

Merci de vous munir d'un stylo.

Jury d'assises

Le tirage au sort du jury d'assises se déroulera le 29 juin 2021 à 11h30 à la mairie, à partir de la liste électorale. Trois personnes seront tirées au sort pour figurer sur une liste préparatoire communale à la liste annuelle départementale du jury d'assises.

La liste définitive sera établie au cours du 2ème semestre 2021 par une commission présidée par Monsieur le Président de la Cour d'Appel.

Fermeture

Les services municipaux (bibliothèque, service technique, mairie) seront fermés le **mercredi 14 juillet 2021**.

Affaires Scolaires

Ecole élémentaire

Depuis le mois de janvier, l'équipe enseignante a mis en place le quart d'heure de lecture hebdomadaire.

C'est un moment pendant lequel les adultes et les enfants pratiquent un quart d'heure de lecture tous ensemble. Les élèves sont très investis dans cette nouvelle activité.

L'école a participé à la semaine des mathématiques du 15 au 19 mars sur le thème « Maths et société »

Le carnaval a eu lieu le 26 mars sur le temps scolaire. Le thème choisi était celui des couleurs.



Le voyage en Dordogne du 17 au 21 mai pour les élèves des classes de CM1 et de CM2 a été annulé en raison du protocole sanitaire.

Le printemps artistique a été aussi annulé.

Une 2ème distribution de deux masques par enfant a été effectuée par la mairie pour les élèves de l'école.

Sorties scolaires

Les élèves de CM1 et CM2 feront une randonnée historique dans Cagny le jeudi 17 juin et visiteront la cité de la Mer le 29 juin.

Le mardi 22 juin : les élèves du CP au CM2 iront au Zoo de Cerza.

Pique-nique de fin d'année le mardi 6 juillet, les classes du CP au CE1 au jardin de l'école et les classes de CE2 au Cm2 dans le Parc de la mairie.

Ecole maternelle

Ecole maternelle : les inscriptions pour la petite section de maternelle sont toujours possibles sur rendez-vous auprès de la directrice (contactez le 02 31 23 49 73). Préalablement, il faut passer au secrétariat de la mairie pour faire la pré-inscription de votre enfant. Merci de vous munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé de l'enfant.

Elèves rentrant en CP

Pour ceux qui passeront de maternelle en CP, il n'est pas nécessaire de faire une inscription. Leurs parents ont reçu un message de la directrice d'école Laurence MAUREY indiquant diverses informations comme le jour de la visite de l'école et les documents dont elle aura besoin pour compléter le dossier de l'enfant.

Fusion des écoles

La fusion des deux écoles maternelle et élémentaire, sera effective pour la rentrée de septembre 2021 et Laurence MAUREY sera l'unique directrice.

L'académie de Normandie a donné un avis favorable au renouvellement de la semaine des 4 jours.

Les vacances



Vacances d'été du mardi 6 juillet (après la classe) jusqu'au 2 septembre 2021 au matin.



Restaurant scolaire

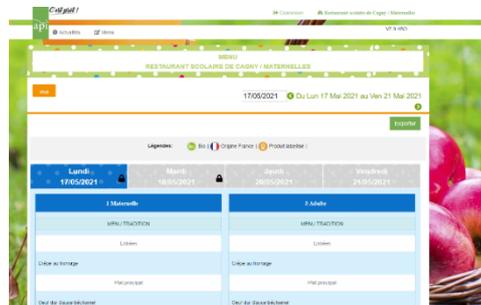
Depuis quelques semaines, API est notre nouveau prestataire chargé de fournir les repas pour la cantine.

Ce partenaire a sa cuisine implantée à Mondeville et propose une prestation plus durable et plus locale (lutter contre le gaspillage alimentaire, supprimer les emballages jetables, donner la priorité aux denrées durables et aux achats locaux mais aussi introduire plus de produits 100 % bio comme la banane, le riz et certains fromages...)

Les enfants ont pu remarquer le changement notamment grâce à des vinaigrettes maison, des fromages à la coupe, des gâteaux faits maison ou encore de nouvelles saveurs, épices et associations.

Pour découvrir le repas du jour et des semaines à venir vous pouvez consulter le site de la mairie www.cagny.fr et vous rendre sur **la rubrique Vivre à Cagny puis Garderie/Cantine.**

N'hésitez pas à transmettre à Magali LONCLE, par mail à mairie@cagny.fr, vos remarques, suggestions et questions concernant la restauration scolaire.



Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les tarifs de la cantine et de la garderie pour la rentrée prochaine.

Prêt d'honneur

Si vous avez entre 18 à 25 ans et que vous habitez la commune de Cagny, vous pouvez prétendre à l'attribution d'un prêt d'honneur, pour le financement :

- des études supérieures,
- du permis de conduire,
- de la 1^{ère} installation dans un logement,

Le montant maximal du prêt est de 2 000 €, à taux zéro.

Le remboursement du prêt doit :

- débuter pour les études supérieures au plus tard après la 1^{ère} année d'activité,
- s'effectuer pour le permis de conduire et la 1^{ère} installation dans un logement, 2 ans maximum après l'attribution du prêt.

Un seul prêt par personne sera attribué.

Si vous souhaitez faire une demande, adressez-vous au secrétariat de la mairie.

Bourse d'études communale – départementale et de collège

Sous certaines conditions de ressources, vous pouvez prétendre à une bourse départementale et à la bourse du collège pour vos enfants scolarisés en secondaire (de la 6^{ème} à la 3^{ème}). Renseignez-vous auprès du collège.

Par ailleurs, une bourse communale de 43,24 € est octroyée à tout enfant entrant en 6^{ème} **et bénéficiant de la bourse du collège**. Il vous suffit d'apporter en mairie le justificatif de l'octroi de la bourse des collèges et un relevé d'identité bancaire ou postal.

Environnement

Rappel nuisances sonores :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, tronçonneuse, perceuse) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : en semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ; le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ; le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Rappel : le dépôt des déchets verts, rue de la Poste à l'atelier municipal est ouvert :

lundi, jeudi de 16h00 à 18h00 et samedi de 14h00 à 18h00. Vous ne pouvez y déposer que la tonte de pelouse et des branchages de petit diamètre. **Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire.**

Nous constatons de plus en plus d'incivilités de tout ordre :

- Détritus multiples jetés dans la nature
- Bruit anormal
- Véhicules ne respectant pas la vitesse autorisée
- Véhicules stationnant sur la voie publique et gênant la circulation
- Nombreux véhicules stationnant sur les trottoirs ne permettant pas la circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite (PMR)

Un effort de chacun ferait de Cagny une commune agréable où il ferait bon vivre. Alors ensemble proposons des solutions, responsabilisons les gens afin que les règles de vie commune mises en place soient respectées.

Nous serons tous gagnants dans cette démarche et nous donnerons à nos enfants l'envie de faire de même.

Frelons Asiatiques

NIDS PRIMAIRES ET NIDS SECONDAIRES

Le frelon asiatique pourra construire consécutivement deux nids en cours de saison : un nid primaire et un nid secondaire. Le nid primaire est construit par la fondatrice en sortie d'hibernation. Il se situe généralement à faible hauteur, dans des endroits protégés de la pluie.

Si la localisation ne permet pas la croissance du nid, les ouvrières vont créer un nid secondaire pour permettre le déménagement de la colonie, plus haut, dans un arbre par exemple. Le volume d'un nid secondaire peut aller jusqu'à 80 cm de diamètre.

Les nids primaires sont généralement plus simples à détruire car de taille petite et souvent à portée de main.

Si vous apercevez un nid, merci de le signaler au secrétariat de la mairie au 02 31 27 15 80. Une intervention sera prise en charge par la mairie.



Cité de la sucrerie : Monsieur le maire a accepté en mai la rétrocession de la rue de la cité de la sucrerie moyennant une cession de quatre terrains compensant les travaux ultérieurs d'assainissement et d'enfouissement de réseaux à moyen terme. Le conseil municipal a validé cette décision.

En conséquence, les maisons de la cité promises à la vente depuis plusieurs mois pourront désormais être achetées rapidement.

Projet de reprise du site : la direction a reçu, entre autres, trois offres qui reprendraient la totalité des 85 hectares appartenant au groupe SUDZUKER.

La municipalité, après avoir déploré l'arrêt du stockage de sucre un an après l'arrêt de la production, attend désormais la décision du groupe. Elle étudiera de près le projet qui sera retenu et présenté et sera attentif sur les emplois qui en découleront.

La commune de Frénoville sera également associée à l'étude du projet de reprise étant concernée par 40 de ces hectares.

Projet lotissement Martenat

La commission urbanisme a étudié plusieurs présentations avant de se positionner sur le futur lotissement qui sera dénommé « le clos du Saulnier » et situé sur l'ancien établissement Martenat, route de Paris.

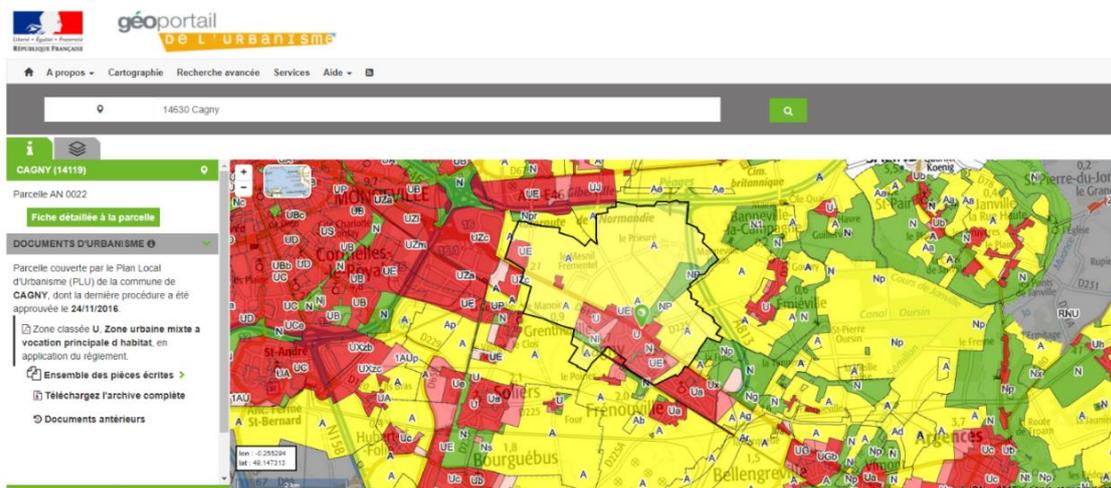
Le conseil municipal a validé en mai la dernière version qui sera réalisée en deux tranches en raison de l'étalement des constructions, ceci afin de respecter les contraintes du schéma de cohérence territoriale (SCoT) :

- Tranche 1 réalisée en 2022 : 22 logements destinés à l'accueil d'habitations individuelles et 18 logements en location seniors (T3) et accession à la propriété (T4)
- Tranche 2 programmée en 2024 : 13 logements destinés à l'accueil d'habitations individuelles et 18 logements en location seniors (T3) et accession à la propriété (T4)

Géoportail de l'urbanisme (PLU et carte accessible)

Site : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

Indiquez : Cagny 14630 pour accéder au PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune.



Lotissement « la Boissière » - Origine des noms de rues

- rue des Amègues : cerises acides
- rue de la Broie : instrument pour broyer le lin
- rue des Cocalincots : coquelicots
- rue des Houlettes : gîte ou nid de lapin
- rue de la Cenèle : fruit de l'épine
- rue de la Vouède : pastel du teinturier
- rue de la Canibotte : tige de chanvre
- rue de l'Airie : planche cultivée en pois
- rue de l'Amourette : camomille sauvage

Informations diverses

Défibrillateurs

Localisation des défibrillateurs sur notre commune :

- salle du Foyer Rural (salle des fêtes) rue Lucien Ropars
- salle omnisport : côté entrée rue Henri Philippe
- gymnase du Petit Bois : avenue du Parc
- salle du Parc : 29 avenue du Parc

Canicule Info

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTER LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

Fichier des

- âgées de 65 ans et plus,
- âgées de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail
- personnes handicapées

La mairie tient un fichier des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan national canicule.

Pour vous inscrire, contactez la mairie

Tél . 02 31 27 15 80
courriel : mairie @cagny.fr

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule



Opération tranquillité vacances

Si vous vous absentez pendant les vacances, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de la brigade de la gendarmerie de Moulton. Téléchargez le formulaire sur le site de la commune www.cagny.fr, ou envoyez un mail : mairie@cagny.fr ou venez le retirer au secrétariat de la mairie.



Recensement obligatoire à 16 ans



Présentez-vous à la mairie avec votre carte d'identité et le livret de famille de vos parents.

Découvrir ou redécouvrir la Normandie avec le train

La région Normandie et la SNCF ont remis depuis le 17 mai, 100 % des trains NOMAD en circulation sur l'ensemble des lignes normandes.

Pour accompagner cette reprise, la région et la SNCF proposent depuis le 19 mai et jusqu'à la fin août une offre spécifique pour permettre aux jeunes de voyager autant qu'il leur plaît :

- l'offre jeune moins de 26 ans, qui permet de bénéficier d'une réduction de 50% sur tout voyage à tout moment et pour toutes les destinations en Normandie.

De plus le Pass Normandie qui permet à 2 adultes pour un forfait de 20€ le week-end ou 35€ la semaine de sillonner toute la Normandie sur le réseau NOMAD est quant à lui renouvelé jusqu'au début Novembre.



Pour en savoir plus sur tous ces avantages et d'autres encore, rendez-vous sur le site TER Normandie.



**TU ES
COLLÉGIEN ?**

Le Département du Calvados
t'aide à partir en vacances
cet été !

Centre de loisirs, stages, mini-camps, séjours linguistiques ou thématique à l'étranger, tu peux bénéficier d'une aide comprise entre **50 et 150€*** pour financer une partie des dépenses liées à tes activités de loisirs durant l'été.

Faites votre demande en ligne sur calvados.fr entre le 1^{er} AVRIL et le 11 JUILLET !

CONTACT boursevacances@calvados.fr

*Sous conditions de ressources (quotient familial inférieur ou égal à 650€ - attestation de paiement CAF de moins de 3 mois obligatoire). Montant de l'aide entre 50 et 150€ par enfant selon la nature de l'accueil ou du séjour. Ensemble des conditions d'obtention de l'aide disponibles sur calvados.fr
Si vous recherchez un accompagnement au numérique, rendez-vous dans un des 41 Points Info 14!

Conseil des Inspecteurs - Appui école Département de Calvados - Juin 2011. Logo photo - Boudier - Freyriaux.com - 06123494333

Evènements

Annulation de la Fête communale

Cette année encore, celle-ci ne pourra pas avoir lieu. Les élus n'ont pas souhaité organiser de grand rassemblement au vu des conditions sanitaires.

Le couvre-feu sera encore de vigueur à 23h jusqu'au 30 juin, ce qui annule évidemment et malheureusement notre spectacle pyrotechnique.

Vie Associative

Anciens Combattants

Pendant la pandémie, les Anciens Combattants comme les autres associations étaient en sommeil, les cérémonies à 4 ou 5 personnes ont été bien tristes.

L'association souhaite remercier Monsieur le maire et le service technique.

Elle avait signalé que la croix sur la sépulture du caporal Emilien DESCHAMPS était tombée et brisée suite à une tempête. Le service technique a réparé cette croix avec beaucoup de soin et l'a remise en place, encore merci.

Pour mémoire, le caporal Emilien DESCHAMPS est tombé au combat le 15 octobre 1918.

Nous lui devons la remise en état de sa sépulture car c'était devenu vraiment nécessaire.



Frénouville

Cagny

Emiéville

18 Juillet 2021

**Commémoration du
77^{ème} anniversaire
de la Libération de
nos villages.**

10h

**Eglise de Frénouville
Place de Pirbright
Cimetière de Cagny
Monument du Char**

Vin d'honneur, salle d'Emiéville

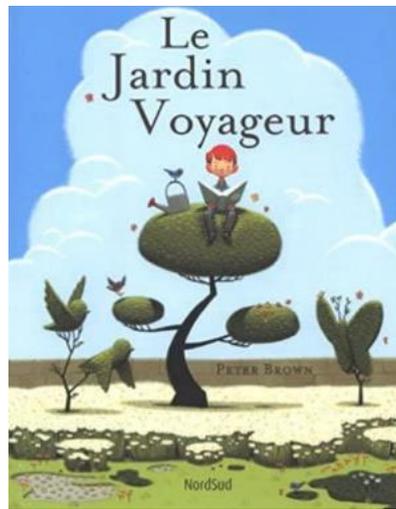
Cérémonie, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Bibliothèque

Graine de jardinier

« Petit Escape game » à la bibliothèque

Si tu souhaites participer,
regarde vite le flyer joint au
centre du Cagny Actualité.



A partir du 2 juillet : **Foire aux livres d'occasion** en juillet et août à la bibliothèque.

Livres à partir de 0,20 centimes.

Aux horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mercredi : 14h à 18h

Vendredi : 16h30 à 19h

Samedi : 9h30 à 12h30

Judo Club

La section judo Cagny a repris ses activités en extérieur depuis la fin des vacances de février et ceci pour toutes les catégories.

Concernant les cours d'éveil, ils se font avec un parcours sur lequel les enfants sautent, courent, font des galipettes.



Pour le cours des babies, on travaille les déplacements au sol, l'apprentissage des chutes et on fait de la motricité.



Pour les plus grands, on travaille sur la technique avec des élastiques qui remplacent les partenaires (pandémie oblige), sur les chutes et le déplacement...





Le cours de taïso est assuré dehors. Remise en forme avec le poids du corps mais aussi corde à sauter, haltère, élastique. Avec les cours du samedi, 2 cours par semaine sont proposés en visio.



Malgré les contraintes interdisant le contact, les professeurs travaillent pour le développement de différentes compétences qui apporteront un plus lors du retour au contact.

Le club ne lâchera pas et les adhérents sont eux aussi au rendez-vous. Il faut continuer à respecter les règles pour se retrouver en judogi cet été.

Les mineurs ont pu reprendre le chemin des tatamis dès le 19 mai et c'est une excellente nouvelle pour nos jeunes.

Infos complémentaires :

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez la section judo Cagny avait prévu déjà 3 lotos (un en mai 2020, un en décembre 2020 et un en février 2021) mais la crise sanitaire a tout fait annuler.

Le club avait commencé à prévoir des lots lors du premier loto qui vont arriver à expiration prochainement (le 19/08/2021). C'est pour cela que le club souhaite vous en faire bénéficier en exclusivité aux prix d'achat :

- * la tyrolienne géante en duo à 29€ au lieu de 58€
- * la balançoire géante en duo à 78€ au lieu de 118€
- * le saut à l'élastique solo à 99€ au lieu de 139
- * le saut pendulaire en solo à 69€ au lieu de 99€.

RAPPEL : date de validité au 19/08/2021

Lieu: AJ Hackett Normandie - VIADUC DE LA SOULEUVRE Le Boscq, 14350 La Ferrière-Harang

Renseignements auprès de Benoît ABDALLAH au 06 42 17 11 39.

Gym expression en Val ès dunes

Changement de bureau pour la gym expression en Val ès dunes :

L'adresse du siège social et de correspondance est désormais : Gym Expression en Val ès dunes, Mairie de Bellengreville, 14370 BELLENGREVILLE.

• Liste des nouveaux dirigeants : Vanessa MORELIERE (Présidente), Olivier MORELIERE (Vice-Président), Fabienne HUE (Trésorière), Sylvaine GEMY (Trésorière adjointe), Léa TREFEU (Secrétaire), Marine HUE (Secrétaire Adjointe). Ce bureau est composé de 7 autres membres : Patrice CLUZE, Fabien HUE, Valérie ALBAREDA, Sabrina LECHEVALIER, Magali LEBATTEUX, Tatiana MADELAINE et Marion AVET L'OISEAU.

Présidente : Vanessa MORELIERE (06 82 50 92 18).

Pour les renseignements concernant l'association, merci de contacter Marion AVET L'OISEAU au 06 40 86 95 35.

L'adresse mail de contact ne change pas : gymexpression14370@gmail.com

Tennis Club

Le printemps revenant, les élèves de l'école de tennis et les adhérents du club ont pu à nouveau investir les terrains municipaux extérieurs.

Les cours ont repris pour les enfants et les adultes (lundi, mardi, mercredi et samedi) ; ils sont complétés par des rencontres entre jeunes sous forme de matchs libres (compétition interne).

Les compétitions étant suspendues, les mois de mai et juin verront les adultes revenir le week-end pour des rencontres amicales sous forme d'événements en interne.



Le samedi 29 mai a eu lieu la journée non-stop, au cours de laquelle des doubles ont été organisés.

Des rencontres par thème, en simple et en double, auront également lieu lors des dimanches de juin.

Le dimanche 27 juin, le club de tennis organise une foire à tout au stade. A cette occasion, une journée « courts ouverts » sera organisée de 11h à 17h, avec les enseignants du club, pour faire découvrir le club et présenter les différentes modalités de pratique à aujourd'hui. Voir flyer ci-joint.



Il est possible, pour l'été, de pratiquer le tennis avec la licence découverte au prix de 3 euros. Pour valider cette licence (un certificat médical n'est pas nécessaire) et avoir accès aux courts, il suffit de prendre contact avec les dirigeants du club via la messagerie tennis.cagny@fft.fr

Bon été à tous et n'hésitez pas à solliciter le club pour obtenir davantage de renseignements au 06 83 52 37 27.

Centre de loisirs (3-12 ans)

Contes et légendes

30 enfants ont fréquenté le centre pendant les vacances de février. Ils ont pu découvrir la première semaine *Les musiciens de Brême* et la deuxième semaine le monde de la magie et de la sorcellerie.

Quelques exemples d'activités mises en place : chasse au trésor, ateliers cuisine, expériences scientifiques, tours de magie, création de livres 3D, fabrication d'instruments de musique, lectures de contes autour du loup à la bibliothèque et course d'orientation dans le bois de Cagny avec l'association UFOLEP.

Sur les mercredis du mois de mars, 24 enfants étaient inscrits.

Ils ont notamment pu inventer leur propre conte, fabriquer un casque de viking, réaliser un escargot / une chenille / un ours / un oiseau, s'initier au parcours de motricité, créer un lutin, jouer au flag ball, pratiquer le jeu de la quille vivante...



Local jeunes (11 – 17 ans) :



8 jeunes ont participé à diverses activités lors des vacances de février :

Aménagement du local, jeux de société, visionnage d'un film, intervention de l'UFOLEP pour une course d'orientation et du tir à l'arc dans le bois de Cagny, réaliser un record du monde, pyrogravure, faire une sortie insolite guidée de Caen (avec *Les petits meurtres entre amis*) et une battle de cuisine.



Les samedis, les jeunes ont pu créer des bijoux et pratiquer du bumball sur le stade, jouer à des jeux de société et à des jeux extérieurs.

Le local jeunes est actuellement ouvert le samedi de 13h30 à 17h30. Dès la fin du couvre-feu, le local rouvrira chaque vendredi de 17h à 22h.



**Ouverture du centre d'animation cet été :
du mercredi 07 juillet au vendredi 30 juillet 2021.**

Voir la plaquette et le flyer qui sont joints.

Contact :

Blandine WASSNER, coordinatrice enfance-jeunesse
Centre d'animation enfance-jeunesse - Impasse des écoles
Tél : 06 76 58 45 42

Mail : centre.loisirs.cagny@laliguenormandie.org ou local.jeunes.cagny@laliguenormandie.org

Site internet : www.centre.loisirs.cagny.laliguenormandie.org

Communauté de Communes Val ès dunes

Relais Assistants Maternels « La Petite Libellule »



Vous pouvez contacter Valérie JEHANNE, l'animatrice, au 02 31 38 29 67 ou au 06 99 25 02 48 ou par mail ram.lapetitelibellule@fed14.admr.org. Elle saura vous renseigner sur les assistants maternels qui ont des disponibilités, pour garder vos enfants, sur les contrats et sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre...

Page Facebook « Relais Assistants Maternels La Petite Libellule »

Voir le document joint « Halte Garderie Itinérante »

Pôles de santé

Deux espaces sont implantés sur le territoire de Val ès dunes :

- Un pôle de santé situé 1 allée Val ès dunes à Argences, en face du complexe aquatique dunéo, qui regroupe une micro-crèche, un cabinet infirmier, un cabinet de sages-femmes, un cabinet de réflexologie et de sophrologie, une psychologue ;
- Une maison de santé, située 1 rue du Général de Gaulle à Frénouville, qui accueille une infirmière et une psychologue clinicienne.

A Frénouville, un local est disponible pour accueillir un médecin généraliste. Vous êtes praticien et souhaitez vous installer sur le territoire de Val ès dunes ? Contactez la Communauté de communes au 02 31 15 63 70.



Bourse au Permis

La Communauté de communes Val ès dunes en partenariat avec la mission locale du Calvados, a mis en place le dispositif **permis citoyen**. Ce permis citoyen contribue à répondre aux problématiques de mobilité des jeunes, de 18 à 25 ans de notre territoire, dans le cadre de leur recherche d'emploi ou de formation. Cette aide a été allouée à neuf jeunes dont quatre de Cagny.

Ils ont bénéficié d'une participation de 500€ pour le financement de leur permis de conduire, somme qui a été directement versée à l'école de conduite. En parallèle, chaque jeune s'engage à réaliser un stage de 35 heures effectué en une semaine ou de manière fractionnée, au service d'une commune, d'une association ou à la CDC Val ès dunes : entretien des espaces verts ou locaux, assistance en école, restaurants scolaires, bibliothèques, secrétariat, accueil, archivage peuvent faire partie de leurs missions.

Pour connaître les conditions d'attribution, contactez la Maison de services au public Val ès dunes au 02 31 23 68 08.



Le printemps et les travaux de jardin sont de retour ! Pour rappel, les déchets verts ne sont pas acceptés dans les ordures ménagères (bac marron). Ils doivent être déposés en déchetterie.

Autre solution, des composteurs sont en vente à l'accueil d'Otri au prix de 20 euros sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Pour plus d'informations sur le tri et le compostage, l'ambassadrice du tri est à votre écoute au 02 31 23 42 42 ou par mail :

otri@valesdunes.fr



La Passerelle en Val ès dunes

Après sept ans d'implication pour créer et développer l'Épicerie sociale, le président, Jean-Paul COUE passe la main.

Environ 100 familles fréquentent chaque semaine l'Épicerie Sociale afin de faire leurs courses. 40 bénévoles se relayent, chaque mardi et vendredi, pour que le magasin de vente au détail fonctionne correctement.

Nouveau bureau :

Président : Jean-René PITROU

Vice-présidente : Bernadette PROFIT

Secrétaire : Thierry PROFIT

Secrétaire adjointe : Cécile ROCHE

Trésorier : Jean-Michel MARCHAND

Trésorier-adjoint : Marc DIESNY

Membres : Thierry BENOIST, Monique BOMBONEL,
Marie DAUTREY, Monique MARIE, Odile MARCHAND.



Complexe aquatique

Le complexe est de nouveau
ouvert au public depuis
le 9 juin 2021.



L'ouverture du bassin nordique est programmée pour la mi-juillet.





Office de Tourisme Val ès dunes

L'Office de Tourisme Val ès Dunes, situé Place du Général Leclerc à Argences, est ouvert le jeudi, vendredi et samedi matin de 9h15 à 12h15.



Paul et Clémence pourront vous présenter les nombreuses choses à découvrir et à faire sur le territoire. Plus de 20 circuits de randonnée sont également à votre disposition gratuitement.
Contact : 02 31 85 38 82.

Les visites de l'été

Samedi 10 juillet 2021, visite du hameau du Mesnil-Frémentel (Cagny).



Un hameau millénaire, si proche et si particulier.

* Visite commentée de la "Cueillette de Cagny", exploitation maraîchère qui propose aux consommateurs une production de proximité de fruits et légumes frais, de bonne qualité, à cueillir soi-même.



* Découverte historique du hameau qui, depuis plus de mille ans, malgré les vicissitudes de l'histoire (guerres et famines du Moyen-Âge, Révolution, combats de la Seconde Guerre mondiale, ...etc.), et en dépit de sa proximité avec des zones urbanisées, a conservé son caractère agricole particulier.

Deux visites simultanées alternées coordonnées / Début à 14 h / Durée totale environ 2 h 30 / Rendez-vous sur le parking de la cueillette de Cagny au Mesnil-Frémentel / Gratuit / Renseignements et inscriptions : Office de Tourisme Val ès dunes (02 31 85 38 82).

Nouvelle entreprise à Cagny

ESTHETICIENNE INDEPENDANTE
Siret : 850 755 539 00010

ANNA
Caen et ses alentours

Anna
Sur rendez-vous
06.14.28.26.46

 annaesthetique
 annaesthetiqueadomicile
 <https://annaesthetiqueadomicile.business.site>

État Civil

Naissances

Le 24/02 : Mathéo DELHAYE
Le 11/03 : Safia BENYAMNA
Le 13/03 : Maxence NOCQUE
Le 26/03 : Emma CHAPRON
Le 31/03 : Raphaël SAVARY
Le 10/04 : Adèle BALLOIS
Le 28/04 : Andrei ENAULT
Le 09/05 : Maxence ENGERRAN
Le 12/05 : Mya URYGA



Félicitations aux parents.

Décès

Le 27/02 : Geneviève DUPLAIX épouse LETOREY (Maison de retraite)
Le 13/03 : Claude POUBEL
Le 17/03 : Jacqueline TASSERY veuve HOMMAIS (Maison de retraite)
Le 01/04 : Thérèse CAPDEPON veuve GUILLAUME (Maison de retraite)
Le 09/04 : Marcel PERREE (Maison de retraite)
Le 17/04 : Marie-José GUIDAS épouse DELAVEAU
Le 05/05 : Louise ROGER veuve DELIVET
Le 10/05 : Marcelle LAMBARD veuve DESPLANQUES (Maison de retraite)
Le 16/05 : Fernand BOUQUEREL (Maison de retraite)
Le 20/05 : Louise RIGault veuve BLIN (Maison de retraite)
Le 21/05 : Pascal BOULENGER
Le 23/05 : Gérard BOGAERT
Le 24/05 : Denise PATRICE veuve VIDELOUP (Maison de retraite)

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles.

AGENDA

Juin 2021	
Dimanche 20 :	Elections Départementales et Régionales
Dimanche 27 :	Elections Départementales et Régionales Foire à tout du Tennis Club
Mardi 29 :	Réunion du Conseil Municipal Tirage au sort du jury d'assises

Septembre 2021	
Jeudi 2 :	Rentrée scolaire
Mardi 7 :	Réunion du Conseil Municipal

Juillet 2021	
Vendredi 2 :	Foire aux livres d'occasion à la bibliothèque
Lundi 5 :	Vacances d'été après la classe
Mercredi 7 :	Ouverture de la structure jeunesse jusqu'au 30 juillet
Samedi 10 :	Visite du hameau du Mesnil-Frémentel à 14h
Dimanche 18 :	Commémoration du 77 ^{ème} anniversaire de la Libération de nos villages



-Club de tennis-
Terrain de foot CAGNY
Dimanche 27 juin 2021

FOIRE A TOUT
de 6h à 17h30

Venez chiner et
vous défouler !

3€ le mètre
5m minimum avec véhicule
Réservation : 06.11.74.14.78

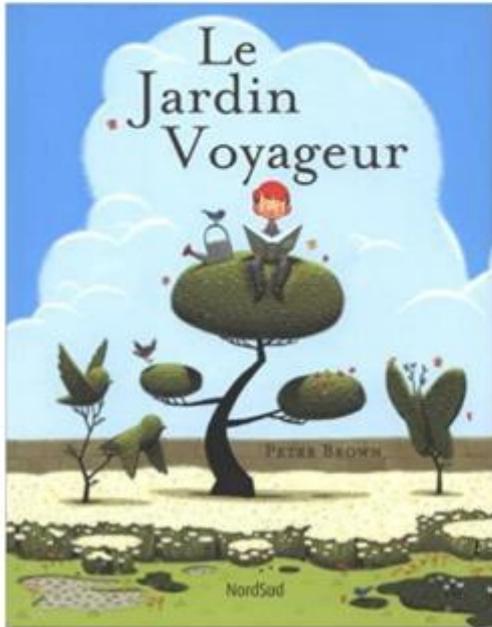


PORTES OUVERTES
« libre accès » de 11h à 17h
Avec découverte du club et
essais possibles



Graine de jardinier

« Petit Escape game » à la bibliothèque



Dans une ville triste et grise, sans un brin de verdure, vivait un petit garçon nommé Liam. Un jour, il fit une surprenante découverte : un îlot de fleurs sauvages ! Hélas, elles avaient mauvaise mine, il fallait à tout prix les aider à pousser. Voilà comment Liam s'improvisa jardinier, sans se douter que son jardin aurait bientôt des envies de voyage... Un réjouissant hymne à la nature, qui démontre que les efforts d'une seule personne peuvent aider à changer le monde.

Cet album est à découvrir à la bibliothèque.

1. En utilisant les indices ci-dessous, **trace** les bons traits dans toutes les cases de la grille. Tu découvriras 3 chiffres et un symbole.
2. **Rendez-vous** ensuite à la bibliothèque. Retrouve le symbole que tu as découvert, il est associé à un chiffre.
3. Une fois les 4 chiffres en ta possession **ouvre** le cadenas du coffre de la bibliothèque et découvre comment tu pourras te transformer en graine de jardinier au printemps prochain.



1

2

3

4

5

6



				4	4				4	4	4		
			5							4	1		
				5	4	4					1		
	1	2		4	5		5		4		1		
		1				6	6						
	1	4		4					4				
	6	6		2	2	1	2	1	1				
				2				1					
					2	1							
					5								
				5	2	3							
					6	3							
					5	1	3						
					5	6							
					5								



- Vous pouvez vous rendre à la bibliothèque sans RDV.
- La manipulation des livres est autorisée sous condition d'application de gel hydro alcoolique.
- 5 personnes maximum sont autorisées dans l'enceinte de la bibliothèque ; ainsi l'escape game a été simplifié au maximum pour faciliter la rotation du public.
- Le cadenas et le coffre seront désinfectés après chaque manipulation.
- Le masque est obligatoire, dès 6 ans.

Horaires d'ouverture :
Mercredi : 14 h à 18 h
Vendredi : 16 h 30 à 19 h
Samedi : 9 h 30 à 12 h 30

Bibliothèque de Cagny
 2 bis route de Paris
 et impasse des écoles
 14 630 Cagny
 02 31 39 21 81 – bibliotheque@cagny.fr
 Catalogue, nouveautés, photos :
 bibliothequecagny.fr